

fin. M. Collas se réserve, je crois, de nous parler ailleurs de cette femme, plus proche que le père, de l'âme de son fils.

Au père, à la mère, nous voudrions voir joindre les ancêtres. M. Collas écrit, à la page 10 : « François-René de Chateaubriand, issu dans la ligne paternelle et maternelle d'une longue hérédité bretonne, s'est connu le fruit d'une ascendance ethniquement très pure... » Nous voudrions des précisions. Cette famille des bords de la Chère, établie plus tard à Dol, a-t-elle surtout choisi ses alliances en Basse ou en Haute-Bretagne ? François-René n'était-il pas un armoricain plutôt qu'un breton ? Son père en tout cas nous semble le représentant typique des armateurs malouins et nantais du XVIII^e siècle. Il faut savoir gré à M. Collas de nous avoir, par lui, permis de mieux connaître la vie si captivante de nos ports bretons sous Louis XV.

Henri-François BUFFET.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

Entretien des mégalithes du Morbihan appartenant à l'Etat : Un crédit beaucoup trop maigre (20.000 francs en 1949) est affecté au strict entretien et au nettoyage de ces monuments, qui après des années de négligence, ont souvent triste mine. En ont bénéficié un peu en 1949 : les alignements de Saint-Pierre-Quiberon, le tumulus Saint-Michel à Carnac, et à Locmariaquer ; le dolmen des Marchands, l'allée couverte des Pierres Plates, le dolmen du Mané-Rutual et le tumulus du Mané-er-Hroeck. Espérons qu'un effort plus considérable pourra être fait un jour.

Monuments détruits au cours de la guerre : Rectificatif à la liste parue dans le *Bulletin* de 1949, p. 33. « Destruction du grand menhir et d'un des dolmens de l'île Melon en Porspoder ». Il y avait encore avant-guerre deux dolmens dans cette île, sur les quatre repérés autrefois par A. Devoir. Seul le dolmen habituellement figuré sur les cartes

postales, plus ou moins transformé en poste de garde, est sauvé (renseignements de MM. Et. Aubrée et L. L'Hostis).

Monuments détruits récemment : Le tumulus de Torgenn-ar-Varn en Cléder (Finistère) a été partiellement détruit par la commune et son propriétaire. Le menhir de Parc-en-Menhir près le bourg de Guidel (Morbihan) a été détruit par son propriétaire (renseignement du Cdt G. Baudre).

Découvertes fortuites : La plupart des objets du dépôt de bronze découvert à Tréboul (Finistère) en 1948 ont pu être récupérés et déposés au Musée de Penmarc'h. Cette découverte est d'un intérêt exceptionnel : débris de toile de lin (sac enveloppant les poignards, haches à rebords et à talon, pointes de lance, fragments de bronze) et la première épingle à béquille en bronze signalée en Gaule (objet importé d'Europe centrale ou orientale). Période II-III.

La totalité des objets, en très bon état de conservation (poignards, épées, pointes de lances, haches à talon, rasoir à deux tranchants, marteau à douille en bronze à forte teneur en étain, pour le battage du tranchant des rasoirs) découverte à Pennavern en Rosnoën (Finistère), a été déposée au Musée de Penmarc'h. Période III-IV.

Lors des travaux exécutés pour établir une pile du pont d'Ancenis (Loire-Inf.), il a été découvert, avec des ossements de *Bos primigenius*, *Cervus elaphus*, *Equus sp.*, à la cote — 5 m. 50 (12 m. sous l'étiage, sous 10 m. de sédiments, à 2 m. 50 du bed-rock) une pirogue monoxyde de plus de 7 m. 50 de longueur. Extrémité effilée, taillée à plein bois avec des instruments de métal ; des nervures internes tous les 0 m. 70. Doit être de l'âge du Bronze. Après traitement conservateur elle sera déposée au Museum d'Histoire Naturelle de Nantes.

P.-R. GIOT.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES

Découvertes fortuites. — *Vestiges gallo-romains sur les rives de l'Odet, en face de Pors-Meillou en Plomelin (Finistère).* — Fondements et murs en moellons (s'élevant au moment de la découverte à 0,60 m. au-dessus du sol), avec éboulis portant des traces d'incendie. Des fragments de

tuiles et de briques retrouvés *in situ* permettent de dater de l'époque gallo-romaine ; une meule à grains et des briques sur tas de cendre suggèrent que le local était un four à cuire le pain. A peu de distance, se trouvaient d'importants restes d'une ou plusieurs habitations, dispersés aujourd'hui. Peut-être faut-il rapprocher ces vestiges des établissements gallo-romains déjà connus sur les rives de l'Odet, entre Quimper et Benodet, qui semblent avoir été les résidences estivales des habitants d'*Aquilonia*.

Four à augets de Montsarac, pointe N.-O. de l'ancienne île du Péchit (Morb.). — Four à augets assez bien conservé, mis au jour par l'érosion marine ; augets fragmentés ; pile d'augets emboîtés les uns dans les autres. Les gisements d'augets découverts jusqu'à ce jour suggèrent que ces récipients devaient être « fabriqués et utilisés par une population maritime vivant des produits de la mer ». Le four de Montsarac était à ciel ouvert, les augets étant disposés, pour la cuisson, sur un lit de briquettes reposant à même le sol rocheux.

Chambre souterraine de Guillac, près du village de la Ville-Rio (Morb.). — Monument creusé dans un schiste tendre, consistant en une galerie N. S. débouchant au N. sur une chambre circulaire de 3 m. 50 de diamètre et de 1 m. 75 de hauteur. Avant d'arriver à cette chambre, la galerie donne accès dans un boyau, dont le sol est à — 2,80 m. et dont l'ouverture, recouverte d'une dalle, devait constituer l'entrée du monument. Date probable : époque de la Tène.

Restes gallo-romains de Castel-Benance à Sarzeau (Morbihan). — Découverte fortuite sur la butte dominant le village de Benance de fragments de poterie gallo-romaine, dont un débris vernissé de type « samnite » ; le pourtour de la butte contient de nombreuses tuiles de toiture, ce qui suggère l'occupation du site à l'époque gallo-romaine, peut-être par un édifice plus ou moins fortifié.

Port gaulois d'Ancenis (Loire-Inf.). — Le niveau exceptionnellement bas de la Loire au cours de l'été 1949 a permis au Chanoine Gerbaud et à l'Abbé Taverson d'étudier deux importantes digues (développement d'env. 2 km.) d'époque et de technique gauloises, datant du IV^e-II^e siècle

av. J.-C. (appareillage de poutres en chêne et en frêne formant l'ossature de la construction, pieux verticaux et diagonaux, lits de poutres horizontales ; revêtement en pierre sèche, schiste de la région immédiate d'Ancenis) ; l'une, suivie sur 721 m. part de l'O. de l'île aux Moines, en amont d'Ancenis, et s'avance vers le pont d'Ancenis, toujours parallèle à la direction du courant ; l'autre part du lieu dit de l'Eperon, en aval du pont, et traverse la Loire actuelle en diagonale. L'existence de ces digues révèle qu'au temps de la Gaule indépendante Ancenis possédait d'importantes installations portuaires, permettant aux Vénètes et aux Namnètes de venir décharger leurs marchandises le long de la digue d'amont, la digue d'aval servant probablement au commerce régional (le lit de la Loire ancienne étant vraisemblablement plus profond que celui du fleuve moderne). En présence de ces digues si développées l'Abbé Taverson se demande s'il ne conviendrait pas d'identifier le site d'Ancenis avec l'ancienne *Corbilo* dont on n'a encore retrouvé aucune trace.

Découverte de Moëlan (Fin.). — A la Villeneuve, dans un vase brisé, fragment de toile (de lin ?) ; important lot de monnaies en bronze (de 1100 à 1150), comportant des exemplaires des empereurs gaulois *Postumus*, *Victorinus* et *Tetricus* et un exemplaire de *Salonina*, femme de l'empereur romain Gallien (Musée Archéologique, Quimper).

Meule de Kerhuel-Quimerc'h (Fin.). — Moulin à bras découvert fortuitement au village de Kerhuel, datant peut-être de la Tène III ou plutôt de l'époque romaine : les deux pièces, la dormante et la tournante, sont en bon état de conservation.

Base (?) gallo-romaine de Douarnenez (Fin.). — Cette base, résidu d'un amoncellement fait il y a 45 ans par quelque entrepreneur, puis abandonné depuis, se trouvait sur le sable de la plage du Ris, près de Douarnenez, où M^{me} Pierre, institutrice en retraite, la remarqua au mois d'octobre 1948 ; alerté par elle, M. Henri Waquet, archiviste en chef du Finistère, la fit transporter au Musée départemental, dont il est le conservateur. Voici la substance de la notice qu'il a adressée à ce sujet à M. Merlat, directeur de la 5^e circonscription des Antiquités nationales.

Il s'agit d'un bloc de granit de forme rectangulaire (env. 0 m. 75 sur 0 m. 70), portant sur sa face supérieure 4 cavités qui doivent être des trous de scellement, et sur sa face antérieure les restes d'une inscription latine ; il ne semble pas, à première vue, que le monument ait constitué un autel, l'existence des trous de scellement faisant penser plutôt à une base.

L'inscription est gravée en assez beaux caractères qui paraissent dater du 1^{er} ou 11^e siècle p. C. ; elle est malheureusement mutilée. M. Waquet a cependant pu en déchiffrer les mots suivants :

NEPTVNO....

.....

... POSVIT ..

... VARVS ..

Il se peut que le mot : *Neptuno*, soit suivi de l'adjectif : *AREMORICO*. Seuls une photographie prise sous un bon jour et un estampage permettront peut-être de compléter cette lecture.

Quoi qu'il en soit, cette inscription est la première qui ait été signalée sur l'ancien territoire des Osismes, exception faite des deux bornes milliaires du Musée breton de Quimper dont l'une date du règne de Claude I^{er}.

CHRONIQUE

La *Conférence internationale des comptes rendus de l'UNESCO* a adopté la résolution judicieuse qui suit :

Toute livraison de périodique scientifique devra contenir des *synopses* de tous les articles originaux. La reproduction de ces analyses devra être expressément autorisée et elles pourront être utilisées comme comptes rendus analytiques.

Le Centre national de la Recherche Scientifique a fait sienne cette recommandation et souhaite que ces résumés paraissent, de préférence, dans un sommaire placé au début de chaque fascicule.

CONGRÈS. — *Journées d'Histoire du droit et des insti-*